

INTRODUCTION.

L'origine du Collège de Rimouski ne remonte qu'à vingt-deux ou vingt-trois ans et déjà il s'agit de savoir qui a fondé cette Institution ! Le problème n'en est pas un pour nous ; mais en certains quartiers on a pris plaisir à dénaturer les faits pour insinuer des doutes qui finiraient par avoir de la consistance dans l'esprit public, si une réfutation bien appuyée tardait plus longtemps à voir le jour. Cette lutte sourde, habilement conduite, témoigne d'une grande persistance, de la part de ceux qui l'ont entreprise. Nous allons mettre vis-à-vis de la vérité leurs dires, leurs insinuations, leurs arguments, et leurs observations, pour les réfuter successivement.

Les correspondances, publiées à ce sujet, en décembre 1869, et janvier 1870, dans *La Voix du Golfe*, et *Le Courrier du Canada*, avaient laissé, paraîtrait-il, de l'indécision dans certains esprits. On a travaillé depuis avec une tenacité de plus en plus vive, à donner une apparence de force aux prétentions de plusieurs personnes, qui, soit par elles-mêmes ou par l'entremise de leurs amis, se maintiennent sur les rangs. Nous signalerons en conséquence le rapport du Ministre de l'Instruction publique de la Province de Québec (1872-73) dans lequel on a remplacé, par une ligne ponctuée, le nom du fondateur du Collège de Rimouski. Mr. l'Abbé Tanguay, dans une lettre écrite à Mr. le Ministre lui dit : " De 1855 à 1870 inclusivement, tous les rapports de l'Instruction Publique que m'ont cité comme fondateur du Collège de Rimouski. Cela était conforme à la vérité et rien que je sache ne saurait l'altérer : j'ai donc été bien surpris lorsque j'ai vu ce renseignement, si positif, remplacé par une ligne ponctuée. Je m'adresse à vous, Mr. le